



Plan d'action de cohésion sociale Quartier Pont-Rouge

Suite à l'initiative de l'association Adret Voies Vives, du Bureau de l'intégration des étrangers et de la Ville de Lancy, une coordination de quartier s'est mise en place pour Pont-Rouge afin de regrouper toutes les parties prenantes du quartier. De cette gouvernance partagée en a découlé un Plan d'action de cohésion sociale ayant pour but de favoriser l'accueil, l'information, l'intégration, le vivre-ensemble ou encore la participation des habitant-e-s à la vie de quartier.

AXE GOUVERNANCE

Objectif : [Coordonner les différents acteurs et partenaires du quartier](#)

- Poste de coordinatrice de quartier à 60%
- Comité de pilotage et Groupe de suivi opérationnel

AXE ACCUEIL ET INFORMATION

Objectif : [Accueillir et informer les nouveaux habitant-e-s pour favoriser leur intégration](#)

- Site internet spécifique aux actualités du quartier
- Parcours d'accueil : visite du quartier et du chantier
- Permanences d'information et d'orientation à l'Espace quartier

AXE VIVRE-ENSEMBLE

Objectif : [Développer des activités de vivre-ensemble avec les habitant-e-s et les professionnels œuvrant dans le quartier pour différents publics-cibles](#)

- Fêtes de quartier et autres événements festifs et conviviaux
- Panneaux d'affichage et d'expression dans les halls d'immeubles
- Dispositif d'animation socioculturelle pour les enfants et jeunes

AXE INTÉGRATION SOCIALE

Objectif : [Proposer des activités favorisant l'intégration de personnes migrantes](#)

- Cours de français-intégration
- Parrainage et espace de conversation entre personnes migrantes et francophones
- Permanences ponctuelles avec services de Lancy et du Canton (info-social, info-intégration, info-culture, etc.)



AXE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Objectif : Développer la participation citoyenne des habitant-e-s avec différents outils de démocratie de proximité

- Assemblée de quartier
- Ateliers participatifs
- Plateforme numérique participative

AXE CONSTRUCTION ET MOBILITÉ

Objectif : S'assurer que la mobilité et les constructions soient en adéquations avec les besoins des personnes présentes

- Espace quartier à disposition des habitant-e-s et associations
- Salles polyvalentes ouvertes à la location
- Signalétique à l'intérieur du quartier